

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2010-12-16 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 16<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille dix à dix-neuf heures quinze minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard  
Mesdames les conseillères : Diane Godin  
Chantale Hamelin  
Esther Savard (absente)  
Anick Leclerc  
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac  
Jacquelin Martel

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

Avis de motion, modifiant le règlement #100 (escompte 2%)

Période de questions

Levée de l'assemblée

**Avis de motion, modifiant le règlement #100 – escompte 2%**

Je, Philippe Gignac conseiller, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant l'article 5 du règlement 100 afin d'annuler l'escompte de 2% accordé aux contribuables qui acquittaient leur compte de taxes en entier.

**Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 19 : 19 hres.

---

Maire

---

Greffière